

Commune de  
**SAINT-MARCEL-LES-VALENCE**  
(Drôme)

**CREATION D'UNE MEDIATHEQUE**

PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE EDUCATIF ET SOCIAL EN BIBLIOTHEQUE

FEVRIER 2018

# SOMMAIRE

1- Présentation générale du projet	p.3
2- Analyse du territoire	p.4
3- Diagnostic de la bibliothèque actuelle	p.9
4- Objectifs du PCSES	p.12
5- Annexes	p.17

# 1- PRESENTATION GENERALE DU PROJET

La commune de Saint Marcel lès Valence a connu une évolution démographique importante au cours des cinquante dernières années.

La bibliothèque actuelle créée au sein de la MJC en 1969, partage ses locaux avec elle dans le parc municipal depuis 1989.

Elle est devenue équipement de lecture publique le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et à ce titre, sa vocation a été redéfinie.

Sa surface actuelle (de 105 m<sup>2</sup>) ne correspond plus aux besoins de la commune et limite le développement de l'accueil, de l'activité et de l'organisation de manifestations diverses.

La surface prévisionnelle pour un nouvel équipement selon les besoins identifiés et les préconisations des partenaires et des financeurs est estimée à environ 480 m<sup>2</sup>.

Face à l'impossibilité d'étendre le bâtiment existant et à la nécessité d'en garantir l'autonomie dans l'éventualité d'une reprise par l'agglomération Valence Romans Agglo, les élus de la commune portent le projet de création d'un nouvel équipement de plain-pied, proche du centre-ville.

Le gain de superficie sera l'opportunité de restructurer plus globalement la médiathèque et de redéfinir les espaces en les optimisant. Il permettra d'améliorer le service rendu à la population.

**Ce repositionnement justifie aujourd'hui l'évolution de cette bibliothèque vers une médiathèque.**

## 2- ANALYSE DU TERRITOIRE

### 2.1-PRESENTATION

La Commune de St Marcel Lès Valence, créée en 1850, s'étend sur une superficie de 15km<sup>2</sup>, entre les villes de Valence, Bourg lès Valence et la zone d'activité de la Gare TGV (Parc technologique et Scientifique de ROVALTAIN).

Saint Marcel lès Valence est membre de Valence Romans Agglo qui réunit 56 communes du nord et centre Drôme.

Plusieurs grandes voiries ont considérablement changé le contexte économique et le fonctionnement de la commune. Cette synergie entre ces grandes infrastructures routières et la ligne TGV, donne à la Commune de Saint Marcel lès Valence un rôle d'habitat et économique de premier ordre dans la plaine Valentinoise.

### 2.2-CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

La commune compte 6229 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

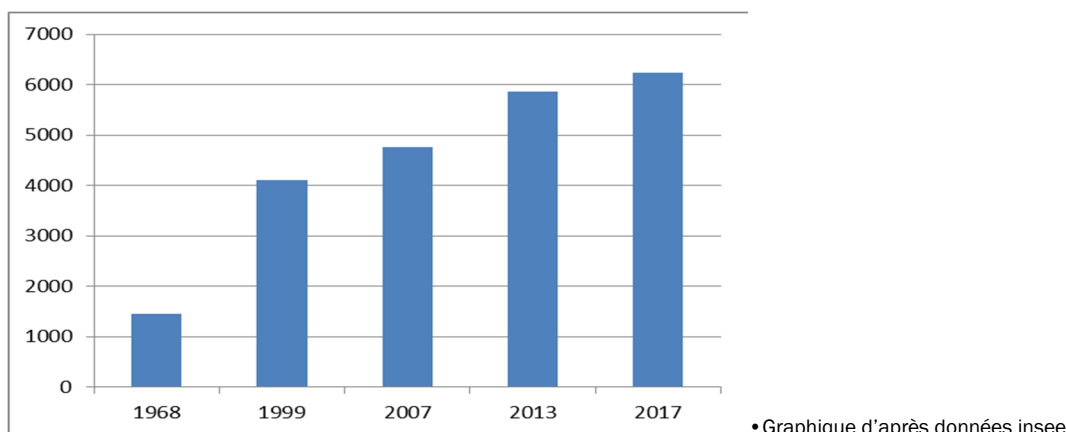
La population était de 1457 habitants en 1968, de 4 114 habitants en 1999 et de 5 866 habitants en 2013.

La population de Saint Marcel lès Valence connaît une forte croissance depuis 1968.

En moins de 50 ans, la population a quadruplé.

Cette croissance est supérieure à celle de l'aire urbaine de Valence et du département de la Drôme.

#### Evolution du nombre d'habitants de Saint Marcel lès Valence de 1968 à 2017



Chaque année, le nombre de naissances est supérieur au nombre de décès.

Ceci explique en partie l'augmentation et le rajeunissement de la population.

Un solde migratoire fortement positif depuis 2008 (2,6 % entre 2008 et 2013) explique également cette augmentation et ce rajeunissement.

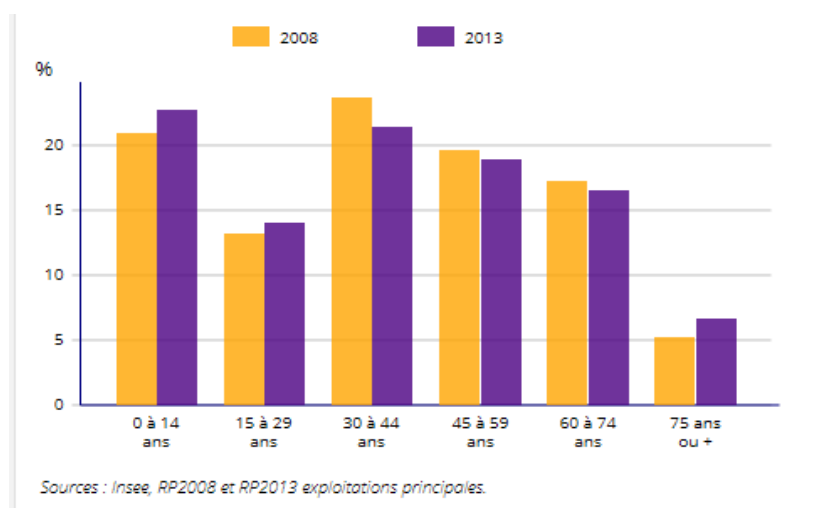
En 2013, la population de Saint-Marcel-lès-Valence compte 5866 habitants et se répartit ainsi :

Les 0/14 ans représentent 22,7 % de la population.

Les 15/29 ans représentent 14 % de la population.

Les 30/59 ans représentent 40,3 % de la population, avec une sur-représentation des 30/44 ans (21,4 %).

Les + de 60 ans représentent 23 % de la population, avec une sous-représentation des 75 ans et + (6,7 %).



#### Population par grandes tranches d'âges

On remarque une sur-représentation des 0/14 ans et des 30/44 ans qui permet de dire que la population de Saint Marcel lès Valence est majoritairement composée de familles.

## Composition des familles

	2013	%	2008	%
<b>Ensemble</b>	<b>1 707</b>	<b>100,0</b>	<b>1 488</b>	<b>100,0</b>
<i>Couples avec enfant(s)</i>	<i>859</i>	<i>50,3</i>	<i>711</i>	<i>47,8</i>
<i>Familles monoparentales</i>	<i>188</i>	<i>11,0</i>	<i>129</i>	<i>8,7</i>
<i>hommes seuls avec enfant(s)</i>	<i>29</i>	<i>1,7</i>	<i>13</i>	<i>0,8</i>
<i>femmes seules avec enfant(s)</i>	<i>159</i>	<i>9,3</i>	<i>117</i>	<i>7,9</i>
<i>Couples sans enfant</i>	<i>661</i>	<i>38,7</i>	<i>647</i>	<i>43,5</i>

• Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations complémentaires.

Le nombre de couples avec enfants est en hausse depuis 2008, alors que le nombre de couples sans enfants est en forte baisse (43,5 % des familles en 2008, 38,7 % en 2013).

Il est à noter également une hausse significative du nombre de familles monoparentales.

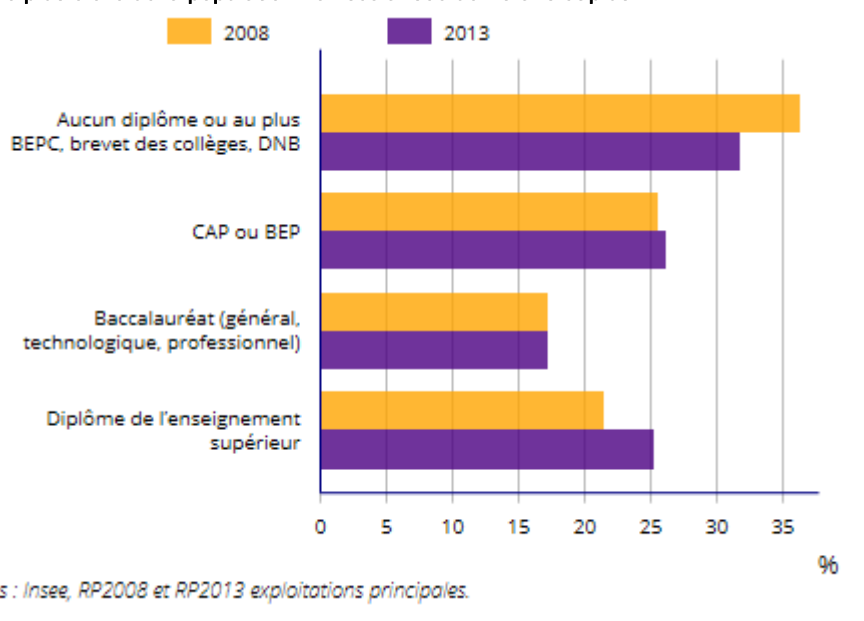
La population de Saint Marcel lès Valence est de plus en plus jeune et augmente avec des familles qui ont davantage d'enfants en 2013 qu'en 2008.

## 2.3-ECONOMIE LOCALE

### 2.3.1 / Population – Emploi

La population de Saint Marcel les Valence est de plus en plus qualifiée.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans et plus

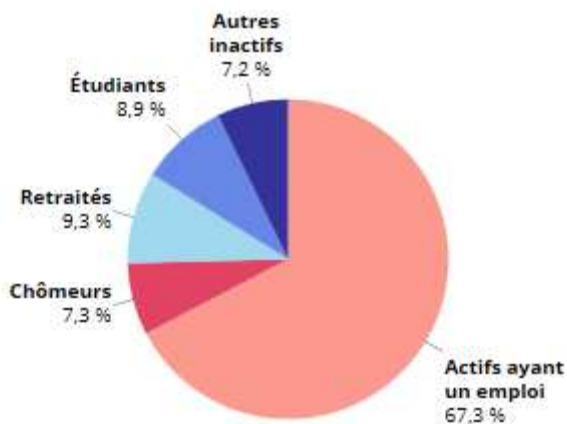


Entre 2008 et 2013, on remarque une baisse du nombre d'habitants sans diplôme ou peu diplômés et dans le même temps une augmentation du nombre d'habitants titulaires d'un CAP ou BEP ou diplômés de l'enseignement supérieur.

La commune compte 74,6 % d'actifs.

Les actifs ayant un emploi représentent 67,3 % de la population comprise entre 15 et 64 ans, 7,3 % sont demandeurs d'emploi.

## Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2013



Source : Insee, RP2013 exploitation principale

Parmi les actifs ayant un emploi, on remarque une majorité de professions intermédiaires, d'employés et d'ouvriers.

### Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2013

	Nombre	%
Ensemble	2 370	100,0
Agriculteurs exploitants	30	1,3
Artisans, commerçants, chefs entreprise	147	6,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	237	10,0
<b>Professions intermédiaires</b>	667	<b>28,2</b>
<b>Employés</b>	747	<b>31,5</b>
<b>Ouvriers</b>	542	<b>22,9</b>

Source : Insee, RP2013

La population de Saint Marcel lès Valence est de plus en plus qualifiée et majoritairement active.

#### 2.3.2/ Activités

Saint Marcel lès Valence est une commune dynamique en termes d'offre et de création d'emplois.

Ce sont principalement des emplois et des entreprises d'activités commerciales ou de service.

Les plus importants employeurs de la commune sont CASTORAMA et le Domaine du Plovier (Maison d'Accueil Spécialisée pour personne porteuse de handicap).

A ce jour il n'est pas prévu de nouveaux projets importants de zones d'activité sur le territoire communal.

Il est à noter, toutefois, la création du pôle Eco-tox sur le site voisin de ROVALTAIN qui va générer sur le moyen terme la création de 1600 emplois. Saint Marcel lès Valence, commune riveraine de la première couronne du site sera nécessairement impactée par cette création.

#### 2.3.3/ Mobilité professionnelle

En 2013, environ 75 % des Saint-Marcellois actifs travaillent à l'extérieur de la commune.

En 2013, environ 75 % des actifs travaillant dans la commune résident à l'extérieur.

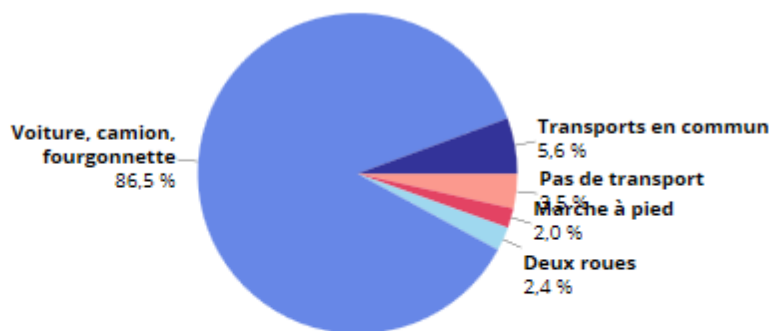
En termes de déplacement, la voiture individuelle est le moyen de transport le plus utilisé.

Pour les transports en commun, la commune est desservie par deux lignes nord-sud :

Une ligne express (15) avec 3 allers/retours par jour

Une ligne omnibus (9) avec bus toutes les demi-heures

## Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2013



Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, RP2013 exploitation principale.

## 2.4-SCOLARISATION

A la rentrée de septembre 2016, 668 enfants étaient scolarisés sur la commune. Cela représente 10% de la population de la commune.

Ils se répartissent de la manière suivante :

Groupe Scolaire JL BOUVIER : 4 classes de maternelle et 7 classes de primaire

Groupe Scolaire A. BLANC : 6 classes de maternelle et 11 classes de primaire.

Par ailleurs des enfants de la commune fréquentent des écoles élémentaires privées des environs.

Le collège de secteur est le collège M. Pagnol de Valence, les lycées de secteur sont les lycées des Trois sources à Bourg lès Valence et le lycée Briffaut à Valence.

Par ailleurs les jeunes Saint Marcellois ont également accès à d'autres établissements publics et privés de la région.

Les trajets sont assurés par les lignes express réservées aux transports scolaires.

## 2.5-EQUIPEMENTS ET SERVICES DE PROXIMITE

La vie locale est riche avec un tissu associatif varié.

Une Commission Extra-Municipale-Culturelle composée essentiellement de membres issus du monde associatif Saint Marcellois et animée par l'adjointe à la culture, présente une programmation annuelle, résultat d'un travail en collaboration.

Une MJC propose des activités aux enfants et aux adultes. Elle gère également un accueil de loisirs sans hébergement.

L'association ADMR gère la crèche-halte garderie « les Petites Canailles » et offre des services à domicile pour tous.

Des clubs sportifs proposent de nombreuses activités telles que football, rugby, handball, tennis, judo, badminton et pétanques. Des salles de gymnastique et danse, de judo, des terrains de football, de rugby et de tennis ainsi qu'une halle des sports sont mis à leur disposition.

Deux associations du 3eme âge permettent aux seniors de pratiquer de nombreuses activités sur la commune.

D'autres associations œuvrent dans le domaine culturel et citoyen : l'association de bibliothécaires volontaires (« L'Oiseau Lire »), l'école de musique, la troupe de théâtre (les Javeysans), le comité de jumelage, VSM (Vivre à Saint Marcel) et Croquons nature.

Une salle des fêtes, un espace Culturel de 420 places, une bibliothèque municipale, une salle polyvalente située à Thodore, un théâtre (Chapelle de Surel), une école de musique favorisent les actions de ces associations.

**Des services de proximité** tels que le Centre communal d'action sociale (CCAS), la Protection maternelle et infantile (PMI), le Relais des assistantes maternelles (RAM) sont également présents sur le territoire communal.

Deux établissements spécialisés pour les personnes porteuses de handicap sont également présents sur la commune :

-Le Domaine du Plovier qui accueille, dans le secteur adulte, des personnes handicapées moteurs sans déficience intellectuelle profonde, et dans le secteur enfant, des enfants polyhandicapés de 3 à 18 ans ainsi que des enfants handicapés moteurs de 3 à 12 ans.

-Le Foyer de Surel qui est un foyer d'hébergement pour adultes handicapés mentaux modérés (ou moyens) exerçant une activité pendant la journée.

Un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), le Clos Rousset, a été ouvert sur la commune en 2013.

Cette résidence médicalisée propose différentes Unités de Vie permettant un accueil différencié en fonction de l'autonomie et des pathologies associées ; ainsi, les personnes souffrant de la Maladie d'Alzheimer bénéficient d'une prise en charge spécialisée dans chacune des deux Unités de Vie Autonome.

**La commune de Saint-Marcel-lès-Valence est riche d'un bon maillage d'équipement et de services de proximité.**

## **2.6-CONCLUSION**

La population de Saint Marcel lès Valence s'est fortement développée ces cinquante dernières années avec un solde migratoire très positif depuis 2008.

La population augmente et rajeunit, avec des familles qui ont d'avantage d'enfants depuis 2008.

La population est de plus en plus qualifiée et majoritairement active.

La situation économique de la commune est dynamique avec quasiment autant d'emplois que d'actifs sur le territoire.

La commune de Saint-Marcel-lès-Valence est riche d'un bon maillage d'équipements et de services de proximité.

La vie locale est riche avec un tissu associatif varié.



## 3- DIAGNOSTIC DE LA BIBLIOTHEQUE ACTUELLE

### 3.1- HISTORIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE

En 1969, la bibliothèque de Saint MARCEL lès Valence naît au sein de la M.J.C, située alors place de la Musique. Elle est ouverte deux fois par semaine. Le fonds est alimenté par des dons.

Elle se développe grâce au dynamisme d'une équipe de bibliothécaires bénévoles.

En 1989, la bibliothèque, toujours activité de la MJC, s'installe dans les locaux actuels de la MJC dans le parc municipal.

De 1992 à 1994, le premier emploi salarié est créé dans le cadre d'un contrat emploi solidarité.

En 1998, une convention est signée entre la commune de Saint MARCEL lès Valence, la MJC et la bibliothèque. La municipalité reconnaît la bibliothèque comme bibliothèque communale.

En 1999, un emploi salarié à mi-temps est créé dans le cadre d'un contrat emploi jeune pour 5 ans.

En 2004, cet emploi jeune est pérennisé à mi-temps.

En 2010, la bibliothèque est municipalisée et la salariée à mi-temps contractualisée (titularisée en 2014). L'association L'Oiseau Lire regroupant une vingtaine de bibliothécaires bénévoles a été créée avec délégation de la Mairie pour l'animation de la bibliothèque. Elle participe au fonctionnement de la bibliothèque, sous la responsabilité de la salariée.

### 3.2- LA BIBLIOTHEQUE AUJOURD'HUI



La bibliothèque de Saint Marcel lès Valence est située à proximité du centre du village et des écoles, en contre-bas de la rue de l'Etrau, dans le parc municipal. Le bâtiment est accessible par des escaliers et une rampe d'accès pour les poussettes et les personnes en fauteuil. Sa situation géographique rend ce lieu peu visible et difficile d'accès.

Elle dispose d'un local spécifique de 105 m<sup>2</sup> dans l'enceinte de la MJC (soit 0,018 m<sup>2</sup>/habitant au lieu de 0,07m<sup>2</sup>/habitant\*).

Ce local est composé d'une pièce unique où sont regroupés tous les secteurs de la bibliothèque pour l'accueil du public (jeunesse, adulte, consultation de périodiques). Il sert également de salle d'animations (contes, ateliers, expositions, conférences, accueils d'auteur, accueils des groupes). C'est aussi le lieu de travail interne des

bibliothécaires (gestion et équipement des fonds documentaires, gestion administrative). Deux postes informatiques sont utilisés pour l'accueil du public (prêt/retour, recherche documentaire) et le travail des bibliothécaires (catalogage, gestion, infographie). La bibliothèque ne dispose pas de photocopieur ; il faut se déplacer à la mairie pour toutes les reproductions.

La bibliothèque propose actuellement 8747 ouvrages imprimés en libre-accès (dont 1700 prêtés par la Médiathèque Départementale de la Drôme), soit 1,5 livres par habitant (au lieu de 2 à 2,5 livres/habitant\*). Son organisation spatiale est repensée régulièrement pour la mise en valeur du fonds.

Elle ne dispose d'aucune ressource dématérialisée (service de vidéo à la demande, site d'auto-formation, kiosque en ligne) mise à la disposition du public.

Sur la commune comme à la bibliothèque, il n'y a aucun accès libre ni à Internet, ni aux outils de bureautique.

Le budget d'acquisition de documents imprimés est de 0,68€/habitant (au lieu de 2€/habitant\*).

Sa surface et son budget ne permettent pas de renouveler suffisamment l'offre documentaire et limite la consultation de revues et de documents sur place, ce qui empêche de toucher un lectorat plus large.

Depuis 2010, les lecteurs individuels inscrits représentent de 8 à 10% de la population (au lieu de 15% de moyenne nationale) dont 65% d'enfants.

En revanche, les lecteurs inscrits sont actifs, surtout les adultes avec 23 livres empruntés par an et par lecteur (au lieu de 22 en moyenne dans la Drôme).

L'équipe actuelle est composée d'une salariée qualifiée (0,82 ETP au lieu de 3 à 4 ETP\*), responsable de l'équipement, et d'une équipe de bénévoles de l'association L'Oiseau Lire (1,30 ETP) dont 5 ont suivi la formation qualifiante de la Médiathèque Départementale de la Drôme (MDD) : stage ABC (Animer une Bibliothèque Communale).

Les bibliothécaires travaillent en collaboration avec la Médiathèque Départementale de la Drôme (MDD) située à Valence.

La bibliothèque est ouverte à tous et l'équipe assure 10,5 h d'ouverture hebdomadaire en binôme (au lieu de 15h/semaine\*), réparties sur 4 jours.

L'équipe consacre 10h par semaine aux scolaires : les 28 classes de la commune sont accueillies à la bibliothèque, de la maternelle (3 fois/an) au cours élémentaire (4fois/an). La salariée se rend également 2 fois par semaine dans les écoles dans le cadre des TAPS.

\*d'après les recommandations du Conseil départemental de la Drôme et de la médiathèque départementale de la Drôme pour une commune de 6000 habitants.

### 3.3- LES ANIMATIONS A LA BIBLIOTHEQUE AUJOURD'HUI



**Tout au long de l'année, les bibliothécaires proposent un programme d'animations tout public régulières ou ponctuelles.**

La grande majorité de ces actions a lieu dans les locaux de la bibliothèque.

-Le café-lecture est organisé trois fois par an. Cette animation a pour but de faire découvrir aux participants les ouvrages du fonds et aussi d'attirer de nouveaux lecteurs.

Actuellement, ce rendez-vous ne rencontre pas le public escompté.

Le projet de rendre ce rendez-vous plus régulier devrait permettre d'attirer plus de participants.

-Les assistantes maternelles du RAM viennent actuellement trois fois par an avec une quinzaine d'enfants. Une bibliothécaire, formée à l'accueil des tout-petits, propose une animation spécifique.

-Deux expositions, en mars et en novembre, permettent de faire découvrir à tous des thèmes très variés. Ces expositions sont enrichies par une sélection de livres choisis parmi les différentes collections de la bibliothèque de Saint Marcel lès Valence, avec le soutien de la médiathèque départementale.

Des conférences en lien avec les expositions sont organisées. Elles attirent une quarantaine de personnes à chaque fois.

-Des spectacles de contes, donnés par les conteuses de l'association l'Oiseau Lire, sont proposés aux adultes et aux enfants plusieurs fois par an. Les familles, notamment, sont fidèles à ces rendez-vous pouvant attirer jusqu'à soixante-dix personnes.

-Des ateliers créatifs pour adultes ou enfants sont organisés en lien avec des temps forts tels que Noël ou « l'invitation au voyage ». Actuellement ces ateliers ont lieu au sein de la bibliothèque.

-Des accueils d'auteurs sont organisés ponctuellement. En 2017, l'écrivain-paysan André Bucher a attiré 40 personnes, qui ont pu emprunter ses livres à la bibliothèque.

-Une soirée-jeux, organisée en 2016, a attiré 30 personnes. Devant le succès rencontré, cette action ponctuelle deviendra régulière au sein de la bibliothèque.

Aucun espace dédié n'étant prévu pour ces manifestations, il est difficile de les valoriser et d'accueillir le public dans de bonnes conditions.

Cela crée une gêne pour l'accueil des lecteurs et des scolaires.



**Sur le temps scolaire, les bibliothécaires proposent des animations aux élèves de la commune.**

-Pour les enfants des deux écoles maternelles (soit 10 classes), l'accueil de chaque classe se fait en deux groupes. Une bibliothécaire organise une activité autour des livres avec des outils d'animation ; une autre accompagne les enfants dans la découverte du fonds de la bibliothèque. Cette organisation est possible grâce à la mise à disposition d'une salle par la MJC.

-Pour les enfants des deux écoles élémentaires (soit 18 classes), les bibliothécaires proposent la participation au « Prix des Incorruptibles » en présentant, en collaboration avec les enseignants, les ouvrages sélectionnés et en organisant le vote des élèves.

Les parents sont également invités à venir voter à la bibliothèque.

Cette action permet aux enfants et à leurs parents de partager la même aventure littéraire.

### **Certaines manifestations sont propices au partenariat avec des associations locales nombreuses et dynamiques sur la commune :**

-avec la commission extra-municipale culturelle.

Les actions des bibliothécaires telles que des lectures dans les écoles, des présentations de livres, des ateliers manuels...permettent un lien avec certains spectacles de la saison culturelle de la commune.

-avec des associations locales telles que les Javeysans, Saint Marcel s'expose, la MJC, Accueil et Loisirs, Vivre à Saint Marcel (VSM), Croquons Nature, l'école de Musique...

-avec des partenaires extérieurs à la commune tels que le Musée international de la Chaussure de Romans, le lycée du Dauphiné de Romans, le lycée professionnel Victor Hugo de Valence, l'association Le perle della Laguna de La Voulte, l'Equipée de Bourg lès Valence, la Comédie de Valence, les ateliers adultes des Beaux-Arts de Valence...

La nature des animations est variée et permet de rencontrer l'intérêt d'un public le plus diversifié possible. Cette programmation réaffirme l'importance des partenariats pour insérer la bibliothèque dans les temps forts locaux.

### **3.4- LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE**

La bibliothèque de Saint Marcel lès Valence de statut communal, non transférée à Valence Romans agglo, est en lien avec la Médiathèque Départementale de la Drôme (MDD) qui intervient sur le prêt de documents, l'offre d'animation et de formation.

Le réseau de lecture publique de Valence Romans agglo comprend à l'heure actuelle 14 bibliothèques :

-La médiathèque publique et universitaire de Valence.

-Les 5 médiathèques de quartier à Valence (Le Plan, Fontbarlettes, La Chamberlière, Polygone et Valence sud).

-Les 2 médiathèques de Romans (*La Monnaie* et *Simone de Beauvoir*).

-La médiathèque *La Passerelle* à Bourg-lès-Valence.

-Les 5 médiathèques en périphérie : à Beaumont-les-Valence, à Chabeuil, à Chateauneuf-sur-Isère, à Mours Saint-Eusèbe et à Portes-lès-Valence.

Le projet de la médiathèque de Saint Marcel lès Valence doit être conçu de telle manière qu'il puisse être facilement transféré à Valence Romans agglo, si telle était la décision des élus à l'avenir.

### **3.5- CONCLUSION**

La bibliothèque actuelle est géographiquement peu visible et difficile d'accès, non accessible à tous les publics. Sa superficie de 105 m<sup>2</sup> ne correspond plus à la population de St Marcel-lès-Valence.

Ce manque d'espace ne permet pas de :

- proposer aux habitants des collections de documents suffisantes et une variété de supports (DVD, choix de revues, ressources numériques).

-mettre en valeur les collections.

-créer des espaces variés pour les usagers (travail, détente, revues)

-offrir des services supplémentaires répondant aux pratiques culturelles actuelles (accès internet public, ressources numériques).

-accueillir tous les publics, notamment les publics empêchés.

Ce manque d'espace limite les animations, notamment celles qui sont volumineuses.

Les usagers ne peuvent pas être accueillis dans des conditions optimales correspondant à un établissement public.

## 4- OBJECTIFS DU PCSES

Le projet de construction de la médiathèque souhaite prendre en compte l'accroissement de la population de Saint Marcel lès Valence (1457 habitants en 1968, 6229 habitants en 2017) ainsi que l'évolution des pratiques et usages en bibliothèque.

La médiathèque se voudra un lieu ouvert au plus grand nombre, inscrit ou pas, où chacun, jeune et moins jeune, trouvera son espace pour :

-lire (support papier et tablettes)

-travailler / rechercher (offre documentaire physique ou dématérialisées)

-découvrir / apprendre (offre numérique)

-jouer (jeux de société mis à disposition du public dans les différents espaces)

-se détendre (lecture de périodiques, écoute de musique en streaming, échange dans l'espace convivialité).

-se divertir (animations tout public).

Depuis 2010, les lecteurs individuels inscrits à la bibliothèque de Saint Marcel lès Valence représentent 8 à 10% de la population au lieu de 15% de moyenne nationale.

Pour permettre à ce nouvel équipement de mieux remplir son rôle de proximité auprès de la population saint-marcelloise et afin d'accroître significativement sa fréquentation, la nouvelle médiathèque poursuit **trois objectifs principaux, à savoir :**

### **1-Améliorer l'accueil pour les publics existants et attirer les publics qui ne viennent pas (les lycéens, les actifs et les + de 75 ans)**

L'accent sera mis sur la qualité de l'accueil et le confort du public afin de donner l'envie d'entrer et de découvrir ce lieu culturel d'informations, de lecture et de divertissement.

Dans cette optique, il faudra :

- **Faire de la médiathèque un espace convivial** en diversifiant l'offre de services et en restructurant fonctionnellement les locaux pour augmenter la part des espaces en accès public et permettre un meilleur accueil du public individuel, familial et des groupes.

A l'entrée du bâtiment, un SAS pourra accueillir des poussettes, facilitant ainsi l'accès pour les familles.

Le hall d'accueil sera envisagé comme un lieu de convivialité, avec un mobilier et des luminaires chaleureux et adaptés. Des porte-manteaux et des casiers seront mis à la disposition des visiteurs, ainsi que des places assises pour les utilisateurs. Il sera ouvert sur l'ensemble des espaces pour permettre aux usagers de s'orienter facilement.

La banque d'accueil, disposée latéralement facilitera la perception des différents espaces. Destinée aux prêts/retours de documents, et équipée de deux postes informatiques, elle sera modulable et amovible. Elle devra avoir une largeur suffisante pour que les usagers puissent poser leurs documents sans gêne pour le travail des bibliothécaires. Cette banque aura également un espace avec assises réservé à l'information et à l'inscription des usagers. Des modules de rangement seront prévus à proximité pour la gestion des documents (réservations, prêts et retours).

Il faudra également prévoir un espace de 5 à 10 m<sup>2</sup> pour l'installation éventuelle d'un automate de prêt suivant que le nouvel équipement intégrera ou non le réseau des Médiathèques de l'Agglomération Valence Romans Agglo.

Dans ce hall d'accueil, des grilles avec un échantillon régulièrement renouvelé de documents mettront en valeur les ressources physiques disponibles dans l'ensemble de la médiathèque et permettront de découvrir les nouveautés de la médiathèque.

Pour inciter les saint-marcellois à investir ce lieu, la pause-café, moment de convivialité et d'échange, qui est déjà proposée le samedi matin, sera reconduite et installée dans le hall. Ce service de proximité permettra d'accorder plus de temps aux usagers entrant dans la médiathèque, avec un accueil personnalisé.

Les façades vitrées du bâtiment permettront, depuis l'extérieur, d'avoir un aperçu attractif de l'offre de la médiathèque. L'espace de consultation de périodiques adultes ainsi que la salle d'animations seront visibles de la rue pour inciter les passants à entrer.

Le projet intégrera l'aménagement de différents espaces dédiés (Tout-petits, jeunesse, adultes) pour réduire au maximum les gênes entre publics. Ces espaces seront aérés, ouverts, confortables et chaleureux, en évitant au maximum les cloisons et les piliers afin de rendre ces secteurs modulables.

Chaque espace sera accessible depuis l'accueil et clairement identifiable avec une signalétique et un aménagement intérieur spécifique : des matériaux différents (sols, peintures murales), un mobilier cosy, adapté et modulable, des assises nombreuses, des salons de lecture avec fauteuils, poufs et tables de travail.

On remarque une sur-représentation des 0/14 ans et des 30/44 ans qui permet de dire que la population de Saint Marcel lès Valence est majoritairement composée de familles. La médiathèque se devra donc d'être un lieu d'accueil pour les familles où il fera bon séjourner pour découvrir les offres proposées.

Un espace sera spécialement dédié aux tout-petits avec un sol et du mobilier adaptés (tapis, coussins), à proximité de l'espace convivial (distributeur de boissons, tables et chaises hautes).

Pour faire vivre cet espace des tout-petits en dehors des heures d'ouverture publique, un accueil Parents/enfants de moins de 3 ans sera envisagé sur des créneaux horaires réservés afin de favoriser la rencontre entre parents et la socialisation des tout-petits par le biais du livre et des jeux. A cette occasion, il sera intéressant de solliciter la PMI.

- **Rendre accessible à tous la nouvelle médiathèque**, notamment pour les personnes porteuses de handicap.

Deux établissements spécialisés pour les personnes porteuses de handicap sont présents sur la commune.

Le Domaine du Plovier accueille, dans le secteur adulte, des personnes handicapées moteurs sans déficience intellectuelle profonde, et dans le secteur enfant, des enfants polyhandicapés de 3 à 18 ans ainsi que des enfants handicapés moteurs de 3 à 12 ans.

Pour ce public empêché, une organisation des espaces intérieurs permettra un cheminement fluide des usagers. Le mobilier sera choisi pour que les ressources de la médiathèque soient les plus accessibles possibles.

Le Foyer de Surel est un foyer d'hébergement pour adultes handicapés mentaux modérés (ou moyens) exerçant une activité pendant la journée. Actuellement, seuls des résidents de ce foyer, accompagnés d'un éducateur, fréquentent la bibliothèque pour emprunter des livres.

Il sera intéressant, dans un premier temps, de proposer à ces deux établissements des accueils spécifiques pour présenter les services de la médiathèque dont ils pourront profiter. Par la suite, un partenariat plus étroit pourrait être mis en place avec les acteurs qui interviennent auprès de ces publics empêchés (ergothérapeutes, éducateurs, infirmiers) afin de mieux penser les actions de médiation. Dans ce cas, l'organisation d'ateliers, de rencontres favoriserait la création de lien social et participerait à leur épanouissement en leur offrant une autre ouverture sur le monde extérieur.

Dans la commune, les plus de 60 ans représentent actuellement 23 % de la population. Pour attirer et fidéliser ce public vieillissant, l'accent sera mis sur l'enrichissement du fonds de documents en large vision.

Une signalétique claire et attrayante sera mise en place pour guider les lecteurs vers ce fonds de documents.

Le nouvel équipement pourra également proposer une offre de documents sonores en profitant d'un prêt auprès soit de la médiathèque départementale de la Drôme soit de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo.

- **Etendre les plages d'ouverture** pour toucher les différents publics (enfants, adolescents, actifs, retraités) : ouverture au public au minimum de 20 heures par semaine (au lieu de 10,50 heures actuellement), sur 5 jours, entre le lundi et le samedi.

De nouveaux créneaux horaires pour l'ouverture de la médiathèque seront envisagés :

-entre 12h et 14h, certains jours de la semaine, pour les actifs travaillant sur Saint Marcel lès Valence, notamment pour ceux venant d'autres communes (environ 75 % des actifs travaillant dans la commune résident à l'extérieur).

-Ouverture en fin d'après-midi, pour être en adéquation avec les horaires de sorties des scolaires et des actifs.

Les collégiens et lycéens, dont les trajets en bus sont assurés par des lignes express réservées, ont un arrêt, Monts du Matin, à proximité du nouvel équipement (à noter qu'il n'y a ni collège ni lycée sur la commune).

Les actifs travaillant à l'extérieur de la commune, soit environ 75 % des Saint-Marcellois actifs, auront la possibilité de s'arrêter à la médiathèque sur leur chemin de retour. Pour les usagers utilisant les transports en commun, deux lignes de bus ont un arrêt à proximité du nouvel équipement : une ligne express avec un arrêt à la mairie et une ligne omnibus avec un arrêt Monts du Matin.

-Ouverture en nocturne envisagée jusqu'à 21h, afin de renforcer le rôle de proximité du nouvel équipement et de permettre d'élargir sa fréquentation. Dans la même optique, une réflexion est en cours pour une éventuelle ouverture le dimanche.

-Régularité sur les créneaux d'ouverture des lundi, mardi, jeudi et/ou vendredi pour une meilleure mémorisation des horaires de la médiathèque pour l'ensemble des usagers, par exemple de 16h à 18h.

-Harmonisation des jours et horaires d'ouverture de la médiathèque en adéquation avec les activités des nombreuses associations saint-marcelloises pour faciliter le déplacement des personnes, notamment les familles.

-Des créneaux horaires spécifiques seront proposés aux groupes (scolaires, assistantes maternelles, parents/enfants de moins de 3 ans, établissements d'accueil spécialisés, centre de loisirs et espace jeunes de la MJC, associations locales).

Une boîte pour le retour de documents sera accessible depuis le parvis, en dehors des créneaux horaires d'ouverture au public de la médiathèque.

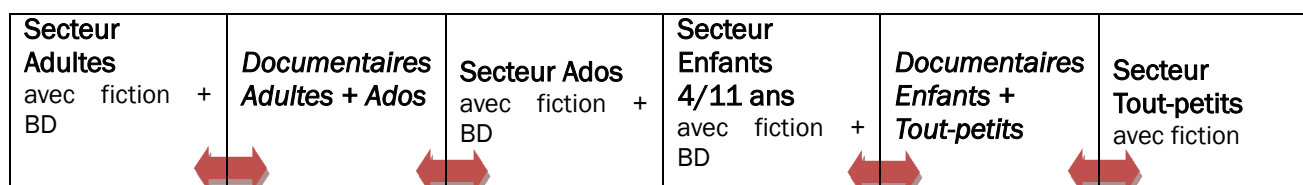
## 2-Diversifier l'offre documentaire physique et numérique pour satisfaire un plus vaste public

### -Pour les collections physiques :

- Renforcer l'offre documentaire physique afin de proposer aux usagers un fonds en adéquation avec la taille de la commune (6229 habitants en 2017), avec l'achat régulier de livres, l'augmentation du nombre d'abonnements à des périodiques pour les adultes et la jeunesse.

Pour le confort de chaque usager et pour une meilleure visibilité des espaces, les fonds tout-petits/enfants et les fonds adolescents/adultes seront séparés physiquement par un mobilier modulable regroupant les documentaires de ces secteurs et permettront de faire le lien entre les sections tout-petits /enfants et ados/adultes.

Schéma des différents espaces séparés par du mobilier :



-Constituer un fonds de DVD pour la jeunesse qui permettra de donner accès à une offre grand public de films d'animation. Cette offre sera complétée par le service de vidéo à la demande soit de la Médiathèque départementale soit de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo. Ce service propose une sélection de films, séries et documentaires d'art et d'essai, disponibles dans le catalogue de la plateforme *Médiathèque Numérique*, rassemblant les œuvres d'Arte et d'Univerciné.

La population augmente et rajeunit, avec des familles qui ont d'avantage d'enfants depuis 2008.

Actuellement, pour avoir accès au prêt de DVD jeunesse, des familles fréquentent d'autres structures.

D'autres familles n'ont pas les moyens de se déplacer. Il sera important d'offrir ce service sur la commune afin de faire revenir des usagers et de réduire les inégalités sociales de la population.

La constitution d'un fonds de DVD jeunesse en lien avec la programmation culturelle de la commune permettra également de renforcer le partenariat avec la commission extra-municipale culturelle de Saint Marcel lès Valence. La médiathèque sera un relais en mettant à disposition des usagers les DVD de certains spectacles de la saison culturelle.

### -Pour les ressources dématérialisées :

L'informatique et Internet sont devenus des outils incontournables pour l'accès à la culture, à la connaissance et à la formation tout au long de la vie.

Partant de ce constat, la bibliothèque entièrement réhabilitée a vocation à devenir une **médiathèque**.

Elle offrira aux usagers des ressources numériques permettant d'affirmer son rôle de facilitateur d'accès aux nouvelles technologies et à des ressources dématérialisées, avec un accès au web, à Internet, à des outils de bureautique (traitement de texte, tableur), ainsi qu'à l'offre numérique en ligne soit de la Médiathèque départementale soit de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo.

### Les enjeux sont importants dans la commune :

-pour réduire l'inégalité d'accès aux technologies numériques. St Marcel est une commune où il n'y a pas d'accès gratuit aux ressources numériques.

-pour mettre à disposition des usagers un accès aux offres actuelles d'une médiathèque.

-pour rendre la médiathèque accessible à distance, 24h/24. Dans un premier temps, une page dédiée sur le site internet de la commune, avec une série de services en ligne, permettrait aux usagers de consulter le catalogue de la médiathèque, de gérer leur compte abonné et d'accéder aux informations pratiques de la médiathèque (horaires d'ouverture, conditions d'inscription, programmation des animations).

Par la suite, cette offre évoluerait suivant que le nouvel équipement intégrera ou non le réseau des Médiathèques de l'Agglomération Valence Romans Agglo.

Dans cette optique, le projet prévoit de :

- Mettre à disposition des usagers un équipement composé :

-de postes informatiques portables pour la consultation sur place durant les heures d'ouverture de la médiathèque.

Une borne wifi sera installée pour se connecter gratuitement n'importe où dans la médiathèque (à l'exception de l'espace tout-petits) depuis un ordinateur personnel ou d'autres supports mobiles.

L'accès libre à internet sera proposé ainsi qu'une mise à disposition de l'offre des ressources en ligne soit de la Médiathèque départementale soit de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo, qui proposent un service de vidéo à la demande, un site d'auto-formation et un kiosque en ligne donnant accès à une large sélection de périodiques.

-de tablettes pour la consultation sur place (prêtées contre document d'identité et autorisation parentale pour les mineurs) afin de permettre aux usagers de découvrir et expérimenter ces nouveaux supports avec des jeux, des lectures par le biais d'applications spécifiques.

Ces tablettes auront également une utilité professionnelle puisqu'elles serviront de support aux bibliothécaires pour diverses animations (accueils de scolaires, ateliers, contes).

L'achat de tablettes sera prévu à cet effet.

-Accompagner le public dans ses différentes pratiques numériques avec un personnel salarié et bénévole formé dans le multimédia, le numérique et l'apprentissage de ces nouvelles technologies.

-Communiquer à distance.

### **3-Diversifier le programme d'animations pour devenir un lieu culturel de proximité**

*La politique d'animation sera un vecteur important d'attraction et de croisement des publics.*

L'espace d'animations sera l'un des outils de mise en œuvre de cette politique. Il devra être pratique et modulable avec un point d'eau et une salle de stockage, permettant le rangement des grilles d'exposition, des tables et des chaises pliantes et légères, le stockage du mobilier et outils d'animation.

Ce sera un lieu visible et accessible depuis le hall d'accueil afin d'accompagner le public vers les animations pendant les heures d'ouverture de la médiathèque. Grâce à une vitrine, cet espace sera également visible de l'extérieur pour inviter le public à entrer.

Lors de manifestations organisées par la médiathèque en dehors des horaires d'ouverture au public, l'accès à cet espace d'animation devra se faire par une entrée indépendante, depuis le parvis.

Cet espace pourra aussi être prêté à des structures partenaires de la médiathèque, selon des modalités prédéfinies.

L'objectif est de renforcer les liens de la médiathèque avec son environnement par la poursuite et l'amplification des animations et partenariats existants.

#### **-Poursuivre et développer le programme d'animations**

Dans la continuité du programme des animations actuelles, les bibliothécaires volontaires, regroupées au sein de l'association L'Oiseau Lire, continueront à soutenir les projets d'animations qui seront proposés dans le nouvel équipement.

Ces animations seront mieux valorisées grâce aux différents lieux d'accueil possibles.

-Le café-lecture sera organisé dans **l'espace adulte**, une fois par mois (au lieu de trois fois par an actuellement), au milieu des livres grâce à un mobilier mobile et adaptable permettant de créer un espace provisoire d'échange avec un groupe. Cette animation plus régulière aura pour but de faire découvrir aux participants les ouvrages du fonds et aussi d'attirer de nouveaux lecteurs.

-Des accueils d'auteurs seront organisés dans **les espaces jeunesse ou adulte** au milieu des livres, grâce à un mobilier mobile et adaptable permettant de créer un espace provisoire d'échange avec un groupe. Ces accueils seront un moment privilégié partagé par les auditeurs et par les auteurs qui parlent de leur travail, de leurs textes. En 2017, l'écrivain-paysan André Bucher a attiré 40 personnes, qui ont pu emprunter ses livres à la bibliothèque.

-L'accueil des assistantes maternelles du RAM, qui viennent actuellement trois fois par an avec une quinzaine d'enfants, sera organisé dans **l'espace des tout-petits**, dans un lieu totalement dédié à la petite enfance.

Dans cet espace confortable et sécurisé, une animation spécifique sera proposée aux enfants, au cours de laquelle ils pourront découvrir des outils d'animation tels que des Tapis de lecture, des kamishibaï ou des ressources numériques en lien avec des livres. Les enfants pourront prendre le temps de s'approprier cet espace et découvriront les ressources de la médiathèque qui leur sont dédiées. Les assistantes maternelles pourront continuer à emprunter des livres pour tout-petits. Ainsi les parents, sensibilisés à cette action, seront incités à revenir en famille.

Cet accueil pourrait également être proposé à la crèche de la commune qui sollicite régulièrement la bibliothèque.

-Les expositions qui permettent de faire découvrir à tous des thèmes très variés (en 2016, l'industrie de la chaussure dans la région, l'univers de Jules Verne) seront organisées dans **l'espace d'animation** afin d'être mise en valeur et de ne pas gêner les autres espaces de la médiathèque. Ces expositions seront enrichies par une sélection de livres choisis parmi les différentes collections de la médiathèque.

Des conférences en lien avec les expositions, qui sont déjà organisées actuellement et qui attirent une quarantaine de personnes à chaque fois, seront également proposées dans cet espace.

-Les spectacles de contes, donnés par les conteuses de l'association l'Oiseau Lire, sont actuellement proposés aux adultes et aux enfants plusieurs fois par an. Les familles, notamment, sont fidèles à ces rendez-vous pouvant attirer jusqu'à soixante-dix personnes. **L'espace d'animation** du nouvel équipement permettra d'accueillir les auditeurs dans une salle spacieuse, avec une bonne acoustique, où le public sera confortablement installé pour profiter pleinement du spectacle.

-Une soirée-jeux, organisée en 2016, a attiré 30 personnes. A l'avenir, **l'espace d'animation** de la médiathèque permettra une meilleure organisation de ce type d'action avec du matériel adapté (ordinateur portable, vidéoprojecteur, écran).

-Des ateliers créatifs pour adultes ou enfants sont organisés en lien avec des temps forts tels que Noël ou « l'invitation au voyage ». Actuellement ces ateliers ont lieu au sein de la bibliothèque. Par la suite, ils pourront être organisés dans **l'espace d'animation** afin de ne pas gêner les autres publics, dans une salle équipée d'un point d'eau et d'un mobilier adapté.

Cette salle permettra l'organisation d'animations tout public ainsi que de projets partenariaux.

#### **-poursuivre et développer les partenariats**

Il faudra poursuivre la collaboration avec les écoles de la commune, notamment avec la participation au « Prix des Incorruptibles » qui est organisé par la bibliothèque depuis 2012 et qui permet aux enfants et à leurs parents de partager ensemble la même aventure littéraire.

Parents et enfants sont également invités à venir voter à la bibliothèque. Il sera intéressant de poursuivre cette participation avec les scolaires, et surtout d'insister sur la participation des parents en élargissant les possibilités de plages horaires de votes en installant le matériel dans la salle d'exposition, afin de ne pas gêner les autres publics.

Il faudra également développer les partenariats :

-avec les établissements d'accueil spécialisés pour personne porteuse de handicap (Domaine du Plovier et Foyer de Surel) présents sur la commune.

-avec le Centre de Loisirs et l'espace jeunes de la MJC qui pourront être accueillis dans la salle d'animations ou dans les espaces ado ou enfants selon les animations proposées. Ce partenariat est important pour capter et fidéliser le public adolescent peu présent actuellement à la bibliothèque. Les ressources numériques seront un atout à exploiter.

-avec les associations locales, nombreuses et dynamiques sur la commune. Dans un premier temps, il sera intéressant d'offrir à des associations une visibilité à la médiathèque avec une exposition-présentation de leurs activités dans la salle d'exposition. L'intérêt de cette première prise de contact sera de déboucher sur des partenariats plus riches, en connaissant mieux les activités de chacun.

-avec la commission culturelle extra-municipale. Certains spectacles de la saison culturelle de la commune pourraient y être organisés pour que la médiathèque soit reconnue comme un lieu culturel municipal.

La nature des animations devra être variée pour rencontrer l'intérêt d'un public le plus diversifié possible. Cette programmation réaffirmera l'importance des partenariats pour insérer la médiathèque dans les temps forts locaux.



## 5- ANNEXES

### Préprogramme : LES DIFFERENTS ESPACES (cf plans de l'architecte)

#### ■ Sas d'entrée

Cet espace, zone tampon entre l'espace public et l'espace d'accueil, sera un lieu de stockage pour les poussettes et autres.

#### ■ Espace d'accueil

Il devra avant tout être chaleureux avec un mobilier et des luminaires adaptés.

Cet espace permettra :

- L'accueil, l'inscription et l'orientation du public ainsi que le prêt et retour (prévoir une banque d'accueil modulable et amovible, disposée latéralement, avec 2 postes informatiques et des places assises pour les usagers). Prévoir un espace de 5 à 10 m<sup>2</sup> pour l'installation éventuelle d'un automate de prêt suivant que le nouvel équipement intégrera ou non le réseau des Médiathèques de l'Agglomération Valence Romans Agglo.
- La mise à disposition et l'affichage d'informations sur les animations culturelles de la commune et alentours (prévoir du mobilier de type podium de librairie).
- La mise en valeur et le feuilletage rapide des documents, avec un espace vitrine donnant sur la rue et incitant le public à entrer (prévoir des panneaux de présentation des nouveautés et une table).
- La mise à disposition d'un vestiaire (vêtements, cartables, sacs...) avec porte-manteaux et casiers.
- L'accès à la salle d'animation/exposition/ atelier.

#### ■ Espace d'animation

- partie vitrée donnant sur l'espace public.
- possibilité d'entrée et de sortie sans passer par l'espace d'accueil du bâtiment.
- possibilité d'une liaison directe avec l'espace extérieur-jardin.
- prévoir un point d'eau (évier profond dans un placard fermé).

#### ■ Espace de stockage/rangement

- prévoir une liaison directe avec l'espace d'animation.
- possibilité de rangement/stockage des tables, chaises, matériel de présentation, grilles, tissus, matériel audio et visio...
- prévoir le passage du charriot de transport des tables et des chaises.

#### ■ Espace adultes

Espace de présentation des documents et consultation sur place (prévoir rayonnages, bacs et assises confortables, tables et chaises).

#### ■ Espace de consultation de périodiques

Prévoir une liaison directe avec l'espace adulte.

Prévoir 5 places assises minimum, avec mobiliers adaptés et modulables.

Cet espace sera partiellement vitré et donnera sur la rue.

L'implantation et l'ameublement privilégieront l'agrément, le calme, la confidentialité des lectures et le confort. C'est le lieu qui nécessite le plus de calme pour les adultes, tout en favorisant une lecture en petits groupes.

#### ■ Espace jeunesse

Espace de présentation des documents et consultation sur place, partagé en 3 zones :

##### Zone Tout-petits (0/3 ans) :

Cet espace sera suffisant pour accueillir jusqu'à 10 enfants et leurs accompagnants.

Prévoir coussins/tapis/poufs/traitement différencié (traitement de sol, ambiance, mobilier).

### Zone Enfants (4/11 ans) :

Nécessité de distinguer par le mobilier et la disposition deux tranches d'âge : 4/7ans et « 8/11 ans » (prévoir rayonnages, bacs et assises confortables, tables et chaises /10 places assises).

### Zone Ados :

Cet espace sera équipé d'un canapé et d'un coin-travail avec 10 places assises.

#### ■ **Espace convivialité**

C'est l'espace de détente, d'attente et de convivialité pour les usagers.

Il doit jouxter l'espace « tout-petits » et avoir une liaison directe avec l'espace extérieur-jardin.

Il devra avoir une vue sur le Vercors.

#### ■ **Espaces servants**

##### - Atelier de travail

1 poste informatique.

Prévoir un mobilier adapté au travail d'équipement des documents.

Prévoir 1 mur de placards.

##### - Bureau administratif

1 professionnel, avec possibilité de recevoir 2 personnes + 1 poste informatique.

Prévoir 1 mur de placards.

Local fermé pour s'isoler et travailler à l'écart des flux.

##### - Kitchenette

Accueil pour 5 personnes environ.

Prévoir micro-onde / frigo / évier / tables / chaises.

Prévoir 1 mur de placards.

##### - Espace technique

Prévoir 1 imprimante/photocopieur reliée à tous les postes informatiques et une baie de brassage.

#### ■ **Espace sanitaire**

L'espace sanitaire sera proche de l'entrée et de la salle d'animation.

#### ■ **Espace entretien**

Stockage de matériel de ménage, entretien.

#### ■ **Local technique**

Stockage des poubelles.

#### ■ **Parvis**

Espace public ouvert, situé devant l'entrée du bâtiment.

Prévoir des porte-vélos.

#### ■ **Espace extérieur-jardin**

Espace privatif réservé aux utilisateurs de la médiathèque.

Prévoir un accès depuis l'espace d'animation et l'espace convivialité.

Prévoir du mobilier d'extérieur (tables, chaises, parasols).